Nations Unies $S_{PV.8768}$



Président:

Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

Provisoire

(Fédération de Russie)

8768° séance Jeudi 15 octobre 2020, à 10 heures New York

Membres:Afrique du SudM. MabhongoAllemagneM. HeusgenBelgiqueM. KridelkaChineM. Zhang Jun

Chine M. Zhang Jun
Estonie M. Auväärt
États-Unis d'Amérique M'me Craft
France M. de Rivière
Indonésie M. Djani
Niger M. Aougi

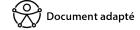
Ordre du jour

La question concernant Haïti

Rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (S/2020/944)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La question concernant Haïti

Rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (S/2020/944)

Le Président (parle en russe) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2020/1011, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les États-Unis d'Amérique.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2020/944, qui contient le rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Belgique, République dominicaine, Estonie, France, Allemagne, Indonésie, Niger, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Afrique du Sud, Tunisie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Viet Nam

Votent contre:

Néant

Abstaining:

Chine, Fédération de Russie

Le Président (parle en russe): Le résultat du vote est le suivant : 13 voix pour, zéro voix contre et 2 absentions. Le projet de résolution est adopté en tant que résolution 2547 (2020).

Je donne maintenant la parole aux délégations qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Je remercie les États-Unis d'avoir élaboré la résolution 2547 (2020).

Il y a un an dans cette même salle (voir S/PV.8641), nous avons débattu des multiples crises auxquelles Haïti était alors aux prises et des éventuelles implications qu'aurait l'installation d'une mission politique spéciale dans un pays en proie à des conflits politiques, économiques et sociaux profondément enracinés et à un climat de violence dont les civils étaient, malheureusement, les principales victimes.

Aujourd'hui, un an après la création du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), nous restons confrontés à une crise persistante, complexe et multidimensionnelle, qui a été profondément exacerbée par une très forte flambée de violence et par l'impact de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Cette crise a aggravé un peu plus la situation déjà précaire et se traduit désormais par des violations des droits de l'homme, une impunité généralisée et une grave crise alimentaire touchant près de la moitié de la population haïtienne.

Tout au long de la semaine dernière, nous avons participé au processus de négociation du nouveau mandat du BINUH, conscients de la gravité de la situation. Nous avions espéré que les discussions seraient plus approfondies, plus multisectorielles et plus ouvertes afin d'aboutir à un mandat multidimensionnel plus solide, comprenant au moins le renforcement des garanties des droits de l'homme et du principe de responsabilité en Haïti; un mandat qui aurait également été axé sur la lutte contre l'impunité, l'octroi de réparations aux victimes et la réduction de la violence persistante des gangs qui contrôlent les rues et qui agressent, enlèvent et déplacent des personnes et assassinent des figures de premier plan. Malheureusement, les pourparlers n'ont pas abouti aux changements que nous souhaitions et qui auraient pu aider Haïti à consolider sa stabilité politique tant attendue, à créer un environnement pacifique et stable et à avancer en direction de ses objectifs de développement.

Avec l'adoption de la résolution 2547 (2020), nous pensons que le Conseil rate une formidable occasion d'apporter un soutien international accru au peuple haïtien, qui est le plus pauvre du continent américain. Cela nous aurait permis de préserver les acquis des précédentes missions de paix en Haïti et d'éviter toute aggravation de la crise, qui pourrait s'étendre à d'autres pays de la région.

Cependant, le BINUH continuera à fonctionner avec le même mandat que l'année dernière, même si les indicateurs montrent que les progrès ont été minimes. Nous sommes conscients du fait que le BINUH s'est efforcé de s'acquitter de son mandat malgré les limites qui lui sont imposées. Il a cherché à créer un environnement favorable pour que la société haïtienne puisse surmonter la paralysie en ce qui concerne l'organisation

2/4 20-26978

des élections législatives et l'absence de consensus sur un programme politique commun qui permettrait de sortir de l'impasse et de définir un nouveau cycle électoral.

Or, la fragilité des capacités institutionnelles dans le domaine de la sécurité et les conditions qui prévalent sur place signifient qu'un soutien plus important est nécessaire de la part de la communauté internationale pour permettre au pays d'enclencher le développement et de raviver l'espoir. C'est pourquoi, la République dominicaine a pris une part active au processus de négociation de la résolution en faisant des propositions claires et précises sur les changements qui, selon elle, pourraient renforcer le BINUH, afin, en signe de la solidarité de la communauté internationale, de le doter de plus de capacités et d'un mandat plus fort et davantage axé sur les défis les plus urgents auxquels Haïti est confronté. Nous regrettons de n'avoir pu parvenir à un consensus à cet égard.

L'expérience du pays et la complexité de la situation actuelle nous amènent à conclure que ce mandat continuera à se révéler insuffisant pour que le BINUH atteigne ses objectifs, surtout si la société haïtienne n'unit pas ses efforts pour assurer le succès de ce mandat ou de tout autre. Étant donné la situation critique en Haïti, nous avons néanmoins voté pour la résolution 2547 (2020), car nous comprenons qu'il vaut mieux avoir cette mission que ne pas en avoir du tout, quitte à paraître conformiste. Nous espérons qu'au moins les pouvoirs limités confiés à la mission signifieront qu'elle disposera de suffisamment de ressources et de personnel.

Pour conclure, nous réaffirmons que la République dominicaine poursuivra une politique d'ouverture et sa collaboration à long terme avec le peuple et le Gouvernement haïtiens, qui est l'expression de notre profonde solidarité avec ce pays.

M. de Rivière (France): La France salue l'adoption de la résolution 2547 (2020). Le travail que le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti mène, en appui au dialogue politique, ainsi qu'en matière de gouvernance et de renforcement de l'état de droit est crucial. Il doit être poursuivi, et nous nous réjouissons du renouvellement de son mandat pour un an.

Nous saluons le fait que la résolution rappelle la nécessité urgente d'engager un dialogue national associant toutes les parties haïtiennes afin de permettre l'organisation d'élections libres, régulières et transparentes.

Nous appelons le Gouvernement haïtien à redoubler d'efforts afin de mettre en œuvre les réformes nécessaires. Premièrement, en matière de justice et de lutte contre l'impunité. Alors que le pays connaît une recrudescence importante de la violence, il est indispensable que l'État haïtien assure la sécurité de ses citoyens et garantisse que les responsables de ces violences répondent de leurs actes.

Deuxièmement, la crédibilité des institutions haïtiennes est profondément ébranlée par les affaires de corruption. La société civile réclame depuis des années la transparence. La lutte contre la corruption doit être la priorité absolue de la classe politique en Haïti et les autorités haïtiennes doivent apporter des garanties quant à la bonne utilisation des financements internationaux qui leur sont octroyés.

L'adoption de cette résolution montre que la communauté internationale demeure vigilante vis-à-vis de la situation en Haïti. C'est essentiel et la France continuera d'y œuvrer aux côtés de ses partenaires.

M. Zhang Jun (Chine) (parle en chinois): La Chine s'est abstenue dans le vote sur la résolution 2547 (2020), relative à la reconduction technique du mandat du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), principalement pour les raisons suivantes.

Premièrement, la résolution ne répond pas à la situation désastreuse qui règne en Haïti. Selon le rapport du Secrétaire général (S/2020/944), Haïti est toujours enlisé dans une impasse politique, et le peuple haïtien est confronté à une détérioration des conditions de sécurité et à une dégradation de ses moyens de subsistance. La crise politique, économique et sociale en Haïti, loin d'être atténuée, montre des signes d'aggravation. À l'occasion du débat que le Conseil a tenu le 5 octobre (voir S/2020/979), les différentes parties ont unanimement exprimé leur préoccupation quant à la situation en Haïti.

Le Conseil, en adoptant une simple résolution de reconduction technique, échoue à démontrer l'importance qu'il attache à la gravité de la situation actuelle en Haïti. Il ne répond pas aux préoccupations des pays de la région. Il n'envoie pas un message fort et ne se montre pas à la hauteur de ses responsabilités.

Deuxièmement, le projet de résolution n'a pas pris en compte les points de vue constructifs de la Chine et le consensus de toutes les parties. La Chine a pris une part active aux consultations sur le projet et a présenté des amendements constructifs et très consensuels qui bénéficiaient d'un soutien populaire et reprenaient des idées telles que la promotion des droits de l'homme, la réduction de la violence, la protection des civils, la mise en œuvre de la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption

20-26978 **3/4**

et la tenue d'une élection présidentielle libre, régulière, transparence et crédible. Malheureusement, le rédacteur a fait la sourde oreille à ces suggestions constructives, et les préoccupations légitimes de la Chine ainsi que le consensus qui existe entre toutes les parties n'ont donc pas été pleinement reflétés dans le projet de texte.

Pour parvenir à la stabilité, Haïti ne peut en définitive compter que sur lui-même. Nous demandons instamment au Gouvernement haïtien et aux différents partis en Haïti d'adopter une approche axée sur la population, de mettre de côté leurs divergences, de renforcer la confiance mutuelle et de parvenir à une solution politique par le biais d'un dialogue inclusif et de consultations approfondies. Nous espérons que le BINUH intensifiera ses efforts et réalisera davantage de progrès pour inciter le Gouvernement et l'opposition en Haïti à engager le dialogue, intensifier la médiation politique et promouvoir la paix par le développement.

Pour sa part, la Chine est prête à travailler en collaboration avec les membres du Conseil pour continuer à appuyer le BINUH dans l'exécution de son mandat et à jouer un rôle positif dans la promotion de la stabilité et du développement en Haïti.

M^{me} Craft (États-Unis d'Amérique) (parle en anglais): Les États-Unis continueront à soutenir Haïti et à appuyer le travail indispensable du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). Grâce à la résolution 2547 (2020), l'ONU dispose du mandat dont elle a besoin pour poursuivre ses efforts essentiels visant à épauler les institutions démocratiques, à renforcer l'état de droit, à promouvoir la stabilité et à protéger les droits humains, en partenariat avec les États-Unis, les pays voisins d'Haïti, le Groupe restreint concernant Haïti et la communauté internationale.

Le mandat réitère également l'urgente nécessité d'engager un dialogue national afin de s'attaquer aux causes persistantes de l'instabilité et d'organiser dès que possible les élections législatives attendues depuis longtemps. Une démocratie qui fonctionne bien exige que tous les pouvoirs, notamment le pouvoir législatif, jouent leur rôle. Nous nous félicitons de la prorogation

du mandat du BINUH, et nous continuerons à exiger des progrès de la part des acteurs politiques haïtiens pour régler ces problèmes de longue date.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

La Fédération de Russie s'est abstenue dans le vote sur la résolution 2547 (2020), relative à la prorogation du mandat du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti. Nous saluons les efforts consentis par les auteurs pour inclure dans le document des éléments importants concernant le rôle de l'Assemblée nationale et la nécessité d'un dialogue national afin de relever les défis auxquels le pays est confronté et d'organiser des élections.

Dans le même temps, nous regrettons que toutes les préoccupations des membres du Conseil de sécurité n'aient pas été prises en compte. Par exemple, le document ne mentionne pas les problèmes les plus graves concernant la violence contre les civils, les violations des droits humains et la corruption. Il ne rappelle pas non plus la nécessité de respecter la Constitution du pays lors de la prise de décisions importantes. Il est très regrettable que les délais artificiellement courts n'aient pas permis d'adopter un document de fond, qui est nécessaire dans les circonstances actuelles et qui irait au-delà d'une simple résolution technique. Cela est d'autant plus regrettable que, compte tenu de conditions très difficiles dans le pays, il aurait été important pour le Conseil d'envoyer, dans l'unité, un message en faveur du dialogue national sur la base du processus constitutionnel.

Port-au-Prince a besoin d'une aide internationale responsable. Par conséquent, nous estimons que la principale tâche de la mission est de faciliter un débat national sur les moyens de sortir de l'impasse actuelle sur la base de la législation en vigueur. Nous sommes prêts à fournir toute l'assistance nécessaire au peuple haïtien pour que les efforts du Conseil aboutissent à une véritable normalisation de la situation en Haïti et au renforcement de la souveraineté et de l'autosuffisance du pays.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

La séance est levée à 10 h 25.

4/4 20-26978